



GARDIEN.NES

IMAGE DES ÉCOLES

Face à la pénibilité de notre fonction : nous travaillons dans des conditions difficiles (insécurité aux abords des écoles, ...). Beaucoup souffrent de situations de précarité avec des décisions de travail informelles. C'est une fonction peu reconnue, avec des évolutions de carrières bien limitées. Et pourtant, nous sommes indispensables dans les écoles élémentaires, maternelles, écoles d'adultes de la Ville de Paris, pour l'accueil et la sécurité de ces établissements. Nous sommes les piliers des écoles.

La CGT s'inquiète de la diminution du nombre de postes de gardiens logés, remplacés par des vacataires où les logements de fonction sont à disparaître.

- NON au manque de considération
- NON à la disparition des logements de fonction

Revendiquons avec la CGT Affaires Scolaires :

- Recrutement avec statut ;
- Une reconnaissance de la fonction et de la pénibilité ;
- Une amélioration des conditions de travail : des locaux adaptés, plus d'outils numériques, suppression des loges/salons, enlever les digicodes à l'entrée des établissements, locaux adaptés pour les poubelles biodéchets ;
- Respect des situations particulières (en cas d'AT, MP, TPT, préconisation médicale, inaptitude, reclassement,) ;
- La déprécarisation des vacataires ;
- Supprimer le quota des heures des vacataires ;
- Formation : proposer d'être tuteurs sur la base de volontariat, formation numérique obligatoire, formations dès la prise de poste et de façon régulière pour tous ;
- Mise en place d'épreuve pratique dans les recrutements sans concours ;
- Être invité aux réunions scolaires ;
- Avoir une seule hiérarchie ;
- Augmenter le nombre de jours de congés sur temps scolaires, à 10 jours ;
- Faire une note de service pour l'heure d'arrivée et de départ des personnels de l'éducation nationale.

**NOUS INVITONS TOUS LES ATE FONCTION GARDIEN.NES, LOGÉS ET DE JOUR
TITULAIRES ET NON TITULAIRES, À VENIR NOMBREUX À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 10 MARS 2025 DE 9H À 11H OU DE 14H À 16H
BOURSE DU TRAVAIL | SALLE LOUISE MICHEL (SOUS-SOL)
3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU 75010 PARIS**

POUR DÉBATTRE ET ÉCHANGER DES REVENDICATIONS



Cette AG est autorisée par l'administration.
Pour plus d'informations, contactez nous au
01.44.52.77.23 ou cgtaffairescolaires@gmail.com